



# SOURIRES DU NEPAL

## ASSOCIATION DE FAMILLES ADOPTIVES D'ENFANTS NES AU NEPAL

Newsletter

10

Mars 2018

### Vie de l'association

Dynamisée par un sympathique week-end au grand air du Mont Saint Michel à l'automne dernier - occasion de fêter une des premières majorités d'un enfant du groupe - notre association a profité d'une soirée cet hiver 2018 pour découvrir 2 films documentaires récents sur le Népal, présentés par le réalisateur Fabrice LEMAIRE. Alliant tradition de la galette des rois et découverte du pays d'origine de nos enfants, nous avons dégusté les plats généreusement apportés par tous et les images du parc animalier du Sukla Phanta et de l'Himalaya. Les enfants ont été captivés par les images faites avec un drone permettant l'accès à des paysages paradisiaques jamais filmés puis ont continué la fête en musique pendant que les adultes poursuivaient le voyage dans l'Himalaya.

Pour le début d'année népalaise 2075, fête le 14 avril 2018, nous enverrons une aide financière pour la rentrée scolaire des enfants des 2 orphelinats que nous soutenons depuis le séisme de 2015.

### Adoption au Népal

Pour rappel, les adoptions d'enfants népalais en France concernent 578 enfants depuis 1980. Notre APPO n'existe que depuis 2011 et regroupe à ce jour une trentaine de familles. Le blocage initié par la France date d'il y a 10 ans.

Une mission au Népal a été effectuée par Madame ROUSSEL en mars 2017. Madame l'Ambassadrice de l'Adoption Internationale s'y est rendue seule pour 48 heures, et ce malgré un projet ancien et partagé avec l'ODA de Marseille d'un déplacement commun. La fiche Népal a été changée à cette occasion sur le site de la MAI mais maintient l'avis défavorable de la France pour une reprise des adoptions avec le Népal malgré les efforts engagés par ce pays.

Sourires du Népal poursuit ses contacts avec l'autorité centrale népalaise. Son responsable, Monsieur Mahendra SHRESTHA nous a tenu informés des réformes entreprises pour identifier les maisons d'enfants et garantir l'adoptabilité des enfants. La loi a également évolué au Népal sur ce plan. Les enfants trouvés dans la rue et pour lesquels il ne peut donc y avoir de consentement éclairé, ne sont pas proposés à l'Adoption Internationale. Seules les remises d'enfant avec filiation connue et les enfants abandonnés dans les hôpitaux peuvent bénéficier d'un projet d'adoption internationale. L'organisation des adoptions passe par l'ICAB, Inter Country Adoption Board qui contrôle les adoptions et développe en premier lieu les adoptions nationales conformément aux préconisations de la Convention de La Haye. Cette commission est interministérielle et fonctionne avec 4 "Joint secretary" représentant la justice, l'intérieur, les affaires étrangères et le ministère des femmes et des enfants. Un pédiatre et un représentant des droits de l'enfant sont également associés aux commissions. Le secrétaire de la commission est juriste.

Les efforts des Autorités Népalaises se poursuivent depuis plusieurs années pour pouvoir garantir la transparence des processus engagés dans l'intérêt supérieur des enfants ayant besoin d'une famille. C'est un des pays les plus pauvres du monde et les conditions de vie dans les orphelinats sont difficiles. Les adoptions nationales sont complexifiées par la réalité des castes.

Nous notons que certains pays ont déjà repris les adoptions avec le Népal : USA, Slovénie, Australie, Allemagne... Nous comptons sur l'arrivée, fin 2017, d'un nouveau responsable pour l'Adoption Internationale au MAI, Monsieur BARBET, et sur la mobilisation de tous, pour relancer le projet de reprise des adoptions d'enfants népalais en France



# SOURIRES DU NEPAL

## ASSOCIATION DE FAMILLES ADOPTIVES D'ENFANTS NES AU NEPAL

### Masf

Les actions en faveur de l'adoption internationale sont maintenues avec détermination dans les instances gouvernementales et associatives. Nous constatons avec satisfaction que le MASF a été reçu à deux reprises au MAI en ce début 2018 et que les rapports de travail sont institués ; cela a engagé à la production d'écrits pour proposer des aménagements dans les procédures. L'Assemblée Générale du MASF se tiendra mi mars et confirmera les options proposées dans l'esprit d'une meilleure spécialisation des administrations chargées de l'AI. La nécessité d'un travail interministériel sur ce sujet semble acquise à la MAI.

Les chiffres des adoptions internationales 2017 sont disponibles sur notre site : vous constaterez malheureusement la poursuite de la baisse statistique : 685 enfants adoptés en France en 2017.

### Actualités

Notre prochain rendez-vous sera le pique nique du 3 Juin 2018, dans le cadre du festival de la Maison culturelle du Népal, à la Pagode du Bois de Vincennes. Notre week-end du 20 & 21 octobre 2018 se prépare également...